

COUCY "VERT" L'AVENIR

Le bulletin d'information de COUCY



DANS CE NUMERO 2

La Vidéoprotection

Suivi des travaux d'assainissement

Accueil d'une famille Ukrainienne

Inauguration et récompenses

Manoeuvre des pompiers

En bref

COMITE DE RÉDACTION :

Directeur de la publication :
Potier David

Rédacteurs :
Genevois Brigitte
Potier David
Bernardini Geneviève
Raëlle Fabien

Photos : Demissy Annie

EDITORIAL

Les premiers mois de 2022 ont été très actifs pour notre municipalité. En effet, de nombreux événements sont venus récompenser le travail et l'engagement des habitants bénévoles et de l'équipe municipale. Tout d'abord, alors que nous l'attendions depuis plusieurs années, la commune a obtenu la 1ère fleur au titre des villes et des villages fleuris. Un grand merci à ceux qui y ont contribué et notamment aux particuliers qui fleurissent tous les ans leurs terrains. Conjointement à cela, nous avons pu inaugurer la zone humide et le sentier le long du ruisseau dont l'aménagement a été finalisé grâce à l'engagement de plusieurs habitants.

Ce printemps a aussi été marqué par un grand élan de solidarité pour permettre l'accueil d'une famille d'Ukraine déplacée dans une maison appartenant à la commune. Là encore, vous avez été très nombreux à répondre à l'appel et à donner de votre temps sur ce beau projet.

Enfin, le tissu associatif, bien perturbé par la période de Covid, propose à nouveau des activités à destination de tous : Allez notamment randonner le jeudi avec l'équipe du Club de l'Amitié et profitez tous les 1ers dimanches du mois du marché local.

Voilà, soyons fiers de notre commune, de son dynamisme et de ses habitants !

Bel été à tous !

Une famille Ukrainienne accueillie à Coucy

Une formidable chaîne de solidarité s'est organisée pour accueillir une famille d'Ukraine :

Fin Mars, des habitants de Coucy ont sollicité la municipalité pour mettre à disposition d'une famille déplacée d'Ukraine, la maison « Cocu », dont la commune est propriétaire. Cette maison, acquise récemment, dans le cadre d'un projet de création de 3 terrains constructibles n'était plus habitée depuis plusieurs années et la mairie n'a pas encore, à ce jour, finalisé l'usage futur de cette habitation.

Deux réunions publiques ont été organisées pour recueillir l'avis des habitants et pour recenser les personnes volontaires. Ce projet a recueilli un accueil très favorable et la mobilisation a été importante. En tout, ce sont plus d'une cinquantaine de personnes qui ont contribué à la remise en état de la maison, l'ameublement et l'équipement. Pendant 15 jours de suite, une dizaine de bénévoles était présente au quotidien pour lessiver, peindre, tapisser, meubler et équiper le logement. Des artisans actifs ou retraités sont aussi venus apporter leurs compétences. Et, au bout de 15 jours, la maison était devenue totalement habitable.

Tous ceux qui ont contribué à cet élan de solidarité en gardent un excellent souvenir : C'était une belle aventure !

Une famille composée d'une maman, de sa fille et de sa mère habite actuellement dans la maison. La petite fille de 7 ans est scolarisée à l'école de Coucy. Elles sont très reconnaissantes de ce qui est fait pour elles par les voisins et les habitants bénévoles de la commune qui les ont accueilli chaleureusement

Un grand merci à tous ceux qui ont permis de mener à bien ce beau projet et qui continuent de s'investir.



Coucy, Bientôt mieux protégé

afin de dissuader les actes de malveillance et de rassurer les habitants, la municipalité a décidé de mettre en place un système de vidéosurveillance composé de 14 caméras. Toutes les démarches administratives et réglementaires ont été réalisées et l'emplacement des caméras a été validé par les services de la préfecture. Les caméras visionneront l'espace public dans le secteur de la salle des fêtes (parking, entrée de la salle, parc, et église), dans le secteur de la mairie (en direction de Seuil et de la Grande Rue), au croisement de la route de Rethel et de la Grande rue, au niveau du bâtiment communal de Coucy 2, au croisement de la rue Jean-Jaurès et de la rue des Villas et dans la petite rue. Ces aménagements permettront de quadriller les principales entrées et artères de Coucy.

L'investissement est important puisqu'il devrait avoisiner 50 000 €.

Néanmoins, grâce aux différentes demandes en cours auprès des services de l'état et de la région, le montant des subventions devrait atteindre 80 % du coût global.

Point à date sur l'assainissement

Les travaux d'assainissement collectif sont globalement en phase avec le calendrier initial.

La 1ère tranche des travaux d'assainissement a débuté en octobre 2021 et devrait se terminer en juin de cette année. Elle concernait à la fois la station d'épuration et les principales artères de Coucy 1.

A partir de mi-juin, la seconde phase va débuter, dans le secteur de Lucquy et de Coucy 2. L'ordre d'intervention dans les rues s'articulera en fonction des autres contraintes de circulation, comme le maintien de l'accès aux silos pendant les moissons ou les périodes de fermeture de la boulangerie.

Les travaux de raccordement chez les particuliers devraient débuter à la fin de l'été. C'est l'entreprise Richard de Sault-les-Rethel qui a été retenue et qui interviendra dans vos propriétés.

Sur cette 1ère phase, l'entreprise Eurovia n'a pas rencontré trop de mauvaises surprises, ce qui est une bonne nouvelle.

En revanche, l'augmentation très significative du coût des matériaux aura des conséquences sur le coût du chantier, ce qui est, pour le coup, une mauvaise nouvelle. A titre illustratif, l'actualisation des coûts est estimée à + 9 % en un an.

Comme précédemment évoqué, chaque foyer va prochainement recevoir un 1er appel de redevance qui se fondera sur 50 % de la consommation d'eau 2021, au tarif de 1 € le M3 + les taxes. En moyenne, cette 1ère facture devrait donc être dans une fourchette comprise entre 60 et 90 €. Le solde de la facture vous sera envoyé en début d'année 2023.

Nous restons, bien évidemment, à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les travaux et sur les appels de facturation.



La station d'épuration

COUCY VILLAGE FLEURI RÉCOMPENSÉ : PREMIÈRE FLEUR POUR LA COMMUNE



Ce samedi 07 mai 2022, en présence de Dominique Arnout, Conseillère départementale et Présidente départementale du jury Villes et villages fleuris, Michel Kosciuba et Stéphanie Simon, Conseillers départementaux et Renaud Averly, une cinquantaine de personnes a participé à la cérémonie de remise de la première fleur.

Cette récompense est le fruit de plusieurs années de travail pour la commune. Merci à tous les bénévoles et aux employés de la commune qui ont œuvré pour l'obtenir !



INAUGURATION DE LA ZONE HUMIDE



La commune a inauguré la zone humide en présence des partenaires et des élus qui ont participé au projet de la création de ce lieu ayant pour objectif de protéger notre patrimoine naturel.

Depuis la fin des travaux, petit à petit, la nature a repris ses droits, et de nombreuses espèces animales se sont installées : poules d'eau, passereaux, libellules, grenouilles, petits mammifères etc. Et pour s'y installer, elles ont besoin de nourriture qu'elles trouvent dans la flore spécifique de ce type d'habitat qui est à nouveau visible le long du ruisseau et dans les pâtures environnantes.

Cet espace calme, tranquille et ressourçant est pour vous, venez découvrir tous les trésors que la nature nous offre quelque soit la saison.

Des panneaux informatifs ont été installés pour vous y aider. Nous pouvons dire aujourd'hui que le but est atteint : la nature reprend ses droits, protégeons là !

Pour rappel, cet aménagement a été financé à hauteur de 80 % grâce aux aides de la région et du dispositif européen Leader ».

ANNUELLES : LES COULEURS 2022

Pour cette année 2022 la Commission Environnement et Cadre de vie a choisi des tons chauds et épicés pour les annuelles. Les membres de la commission vous proposent si vous le souhaitez d'adopter ce code couleur !



COUCY COMMUNE PROPRE

Avec le soutien de Steeve (Team river Clean), le samedi 09 avril après midi, une quarantaine de bénévoles a participé au ramassage des déchets dans la commune et dans les chemins alentours.

Les chemins ont été débarrassés de leurs déchets et surtout des incivilités !

Un goûter à la salle des fêtes a clôturé la fin de l'après midi.



CONCOURS MAISONS FLEURIES 2021

Les récompenses 2021 du concours des maisons fleuries de la commune ont été remises samedi 07 mai 2022.

Premier prix exæquo : Me FERY Brigitte et Mr CAMUS Michel de Coucy 1



Troisième prix : Me VALENSI Monique de Coucy 1



Prix spécial de la commune : Mr JUSTIN Johnny de Coucy 2



Des bons d'achat et un arbuste ont été offerts par la commune.

LE CLUB DE L'AMITIÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB :

jeudi 20 JANVIER 2022 a eu lieu la Rentrée et l'Assemblée Générale du club de l' « Amitié de Coucy ».

Nombreux, les adhérents étaient heureux de se retrouver.

La Présidente Geneviève BERNARDINI a présenté le Rapport Moral et la Trésorière, Thérèse RIVA le Bilan Financier.

Quitus a été donné à l'unanimité par les membres de l'association qui étaient présents.

La Présidente a annoncé la démission de la Trésorière Thérèse RIVA qui, pour des raisons personnelles a souhaité céder sa place.

Thérèse Riva a œuvré auprès de la Présidente pendant 11 ans. Un grand MERCI à elle pour son engagement. Elle a reçu les applaudissements de tous les participants..

Après le vote des adhérents, le nouveau bureau se compose de :

- PRESIDENTE : BERNARDINI Geneviève
- VICE PRESIDENTE : LANGLET Marie-Josée
- TRESORIER : DELSUC Michel
- TRESORIERE-ADJOINTE : COURTEHOUS Marie-France
- SECRETAIRE : BARRE MICHELLE
- SECRETAIRE-ADJOINTE : DELSUC Nadine

A la suite de cette élection, les adhérentes et adhérents ont pu déguster la galette des rois et boire une flûte de champagne.



Le nouveau bureau de l'association

CONCOURS DE BELOTE : Un vrai succès

Après deux années sans activité le club de l'amitié a pu organiser un Concours de Belote de Printemps, le Samedi 19 Mars à la Salle des fêtes de Coucy.

L'ambiance était festive, 24 équipes ont concouru, et de nombreux lots étaient mis en jeu,

1 Tombola pour 3 lots : 1/2 jambon de 3Kg200 et 2 filets garnis

Merci aux commerçants de Reethel et à la boulangerie de Lucquy pour les lots qu'ils ont offerts pour cette occasion.

Merci aux nombreux participants, et à l'année prochaine !



LES POMPIERS EN FORMATION A COUCY !

Vous avez certainement vu des camions de pompiers au cours des mois de janvier et mars dans la commune. Ce n'était pas pour porter secours à un habitant mais pour se former.

En effet, en janvier, avait lieu la partie « Secours à personne » de ces futurs responsables d'intervention. Pour s'entraîner, ils ont participé à une mise en situation dans la maison dite de « la ferme Cocu ». Cette situation portait sur un blessé dans les escaliers. Mr le Maire était présent et il jouait son propre rôle, afin de donner encore plus de crédibilité à la manœuvre. Les apprenants ont apprécié de pouvoir s'exercer dans des locaux qui leur étaient inconnus.

Ils sont revenus en mars dans la commune afin de s'entraîner au commandement d'un « Moyen Elévateur Aérien ». Pour cela, ils ont utilisé une échelle aérienne de 24 mètres ainsi qu'un Bras Elévateur venu spécialement de Vouziers. Ils se sont entraînés à positionner correctement leur engin sur les façades de la Mairie et de l'église.

Leur formation est maintenant terminée.

L'équipe des formateurs remercie chaleureusement le Maire de Coucy pour avoir autorisé ces exercices afin que les stagiaires puissent sortir de leur zone de confort.



CHASSE AUX OEUFES 2022

Gros succès pour l'édition 2022, de nombreux enfants étaient présents le lundi 18 avril pour la ramassage des oeufs et autres friandises !



CE QUI VOUS ATTEND CET ETE

- Brocantes : COUCY 2 : dimanche 19/06
COUCY 1 : dimanche 10/07
- Fête à Coucy les 2,3 et 4 septembre
- Marché de Coucy les premiers dimanches du mois :
les 05/06, 03/07, 07/08, 04/09, 02/10

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2022

BUDGET DE LA COMMUNE :

Budget Général 2021, budget assainissement 2021, budget terrains constructibles 2021 : les résultats en excédent de ces 3 budgets ont été affectés sur le budget primitif 2022 avec un vote à l'unanimité des membres du Conseil Municipal. Pour plus d'informations, voir le compte rendu sur le site internet de la commune

TAXES LOCALES :

Le conseil a décidé de ne pas augmenter les taxes locales qui s'élèvent à :

- 9.23% pour la taxe foncière sur le bâti
- 14.25% pour la taxe foncière sur le non bâti